SERV Syndicat de l'enseignement de la région de Vaudreuil (CSQ)

2239, chemin Sainte-Angélique
Saint-Lazare (Québec) J7T 2H5
Téléphone : 450 455-6651
Courriel : info@servaudreuil.net
Site Web : www.servaudreuil.net

L'Informel

Novembre 2026 | Volume 34 numéro 2

Mot de la présidente

Reconnaitre leurs besoins, c'est non négociable

Faire reconnaitre les besoins d'un élève ne devrait pas être un parcours semé d'embuches. Pourtant, les enseignantes et les enseignants doivent trop souvent multiplier les démarches pour obtenir la reconnaissance des élèves en difficulté d'apprentissage, des élèves handicapés ou des élèves présentant des troubles du comportement.

Disons-le clairement : il ne s'agit pas d'étiqueter ces enfants. Il s'agit de reconnaitre qu'ils ont besoin davantage d'interventions, d'adaptations et de temps de concertation. Cette réalité exige un travail additionnel qui doit être pris en compte dans la composition des groupes.

Les définitions sont claires dans notre convention collective. Pourtant, le centre ajoute des critères, notamment l'exigence de dix heures de services pour reconnaitre un élève handicapé, en s'appuyant sur un document ministériel datant de 2009. Dix-sept ans plus tard, alors que les enfants nés cette année-là approchent de la majorité, nous sommes en droit de questionner le recours à ce critère pour répondre aux réalités d'aujourd'hui.

On nous répond parfois que les services d'appui n'ont pas tous été épuisés, qu'il faut encore essayer autre chose. Mais la reconnaissance n'est pas une finalité : elle ne met fin ni aux interventions ni à la recherche de solutions. Reconnaitre les besoins d'un élève ne signifie pas renoncer à le faire progresser. Nos efforts se poursuivent, avec ou sans reconnaissance.

Cette reconnaissance intervient notamment dans la pondération aux fins de dépassement du maximum d'élèves. Les valeurs convenues, de 1,25 à 3,71 selon les situations, doivent être prises en compte dans le calcul pour fin de dépassement. Le maximum doit être respecté : lorsqu'il est dépassé, une compensation financière est versée aux enseignantes et aux enseignants concernés.

Or, cette somme n'allège pas la tâche et n'améliore pas les conditions d'enseignement, donc les conditions d'apprentissage. Le personnel enseignant fait déjà tout son possible pour ses élèves : son engagement ne dépend pas d'une compensation. L'argent ne remplace ni le temps ni une composition de groupe adéquate. Ces sommes, versées en juillet à titre de compensation, seraient bien mieux investies pendant l'année scolaire pour former de plus petits groupes ou offrir davantage de services aux élèves.

(suite à la page 2)

DANS CETTE ÉDITION

Page 2 — Les représentantes en santé et sécurité (RSS)
Page 3 — Démarche suggérée lors d'une question syndicale
Page 4 — Journée mondiale des enseignant(e)s
Page 5 — Assemblée générale et accueil syndical du 16 octobre 2026
Page 6 — Postes à temps plein
Page 7 — Recherche de participants - Étude sur la voix des enseignant.e.s
Page 8 — Balado - Prof, ma fierté ! Prendre les devants - Éric Gingras

Reconnaitre leurs besoins, c'est non négociable (suite)

Nous attendons du centre qu'il se donne les moyens de former des groupes qui tiennent réellement compte des particularités des élèves et respectent en tout temps les maximums. Remplir les groupes au maximum dès le départ, sans tenir compte de ces besoins, n'est pas une réponse adéquate. Miser sur des groupes plus petits serait un choix plus porteur pour la qualité de l'enseignement offert à tous que de verser des milliers de dollars pour compenser une tâche devenue trop lourde.

Refuser cette reconnaissance, c'est aussi refuser de reconnaitre le travail additionnel accompli auprès de ces élèves, comme si leurs besoins n'exigeaient rien de plus. Reconnaitre les besoins des élèves et reconnaitre le travail du personnel enseignant : voilà deux responsabilités du centre indissociables.

Nous continuerons de dénoncer ces obstacles et d'exiger du centre qu'il reconnaisse pleinement les besoins des élèves et le travail du personnel enseignant, et qu'il en tienne compte dans la composition des groupes.

Isabelle Gariépy

Les représentantes en santé et sécurité (RSS) au primaire

Les représentantes en santé et sécurité (RSS), en raison de 40 % de leur tâche, sont :



Mme Caroline Roy qui est technicienne en éducation spécialisée au sein de l'équipe Phénix et qui travaille au centre de services depuis 1997;



Mme Jacynthe Lessard Boyer qui est enseignante suppléante au centre de services depuis 2019 et qui fait présentement un certificat en santé et sécurité au travail.

Des adresses courriel génériques ont été créées afin de faciliter la communication avec les représentants en santé et sécurité (RSS) de chaque secteur. Nous vous invitons à utiliser ces adresses pour toute question ou demande liée à la santé et sécurité au travail :

Pour le primaire, secteur Saint-François : RSSst-francois@csstl.gouv.qc.ca
Pour le primaire, secteur Saint-Louis : RSSst-louis@csstl.gouv.qc.ca
Pour le primaire, secteur Deux-Montagnes : RSSdeux-montagnes@csstl.gouv.qc.ca

DÉMARCHE SUGGÉRÉE LORS D'UNE QUESTION SYNDICALE

1. Je consulte le site internet du SERV. https://servaudreuil.net/
2. Je consulte les courriels reçus du syndicat et de la personne déléguée de mon école.
3. Je questionne la personne déléguée de mon école.
4. Je questionne ma direction d'école.
5. Je questionne le département concerné du centre de services scolaire (si applicable à la situation). Voir annuaire administratif.
6. Je communique avec le syndicat.



Quelques rappels!

- Consulter le tableau des responsabilités affiché au babillard syndical pour identifier la personne-ressource appropriée au syndicat.
- Adresser ma situation à une seule ressource au syndicat (en cas de doute, la secrétaire saura me guider vers la bonne ressource).
- Privilégier le courriel ou laisser un message vocal qui mentionne les grandes lignes de votre situation.
- Éviter de laisser plusieurs messages dans la même journée. Si aucune réponse après trois (3) jours, ne pas hésiter à relancer.
- Afin de limiter le nombre de courriels à envoyer, assurez-vous que toutes les pièces jointes soient incluses dans un même message.
- Ajouter votre nom complet, le nom de votre école ainsi que votre numéro de téléphone afin qu'il soit plus facile de vous rejoindre.
- Utiliser l'IA avec prudence et consulter un représentant syndical pour obtenir des conseils adaptés à votre situation. 😊

vol 34 no. 2

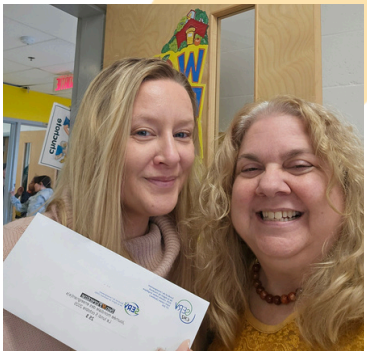
Journée mondiale des enseignant(e)s

Voici les gagnantes et gagnants du tirage organisé dans chaque école pour souligner la *Journée mondiale des enseignant(e)s* ! Les personnes gagnantes ont remporté une carte-cadeau applicable dans un restaurant de déjeuners de la région.





Marilou Corby, Amélie Paré, Caroline Pépin, Vincent Prévost, Karine Lévesque, Cathy St-Antoine, Véronic Charlebois Mercier, Marianne Chevrier, Yolaine Pilon, Josée Côté, Islam Eid, Myriam Poirier, Amélie Dubé, Chrystel Toussaint, Patricia Shaar, Alyssa Bouchard, Nathalie Bélanger, Alice Trudel, Geneviève Désilets, Karine Arsenault, Alexandra Viau, Peggy Leblanc, Stéphanie Noël, Mariya Tarasova, Gyslaine Filiatrault, Julie Rufiange, Charlotte Barker, Marianne Dupré-Deslandes, Sophie Bégin, Miriam Hartropp, Gabriella Bérubé, Marie-Josée Rathé, Sophie Ménard, Mélanie Lanthier, Noémie Lévêque-Samoisette, Louise Lapierre, Isabelle Pinard, Sabrina Gagnon-Simard, Mélodie Leroux, Isabelle Bourbonnais, Marie-France Lavallée, Julie Nantel, Sonya O'Connor, Geneviève Rozon, Mathieu Giard-Montpetit, Éric Goulet, Janique Cyr, Audrey Vallée, Christine Bourbonnais, Patrick Germain, Louisanne Chevrier, Mélanie Rouleau, Daphnée Fortin, Amélie Bourgeois, Élie-Anne Coulombe, Mélanie Allard-Guérin, Chloé Leduc-Brodeur, Cindy Côté, Valérie Laroche, Sophie Lalonde, Chantal Castonguay, Lucie Guindon, Nathalie Tremblay et Julie Ménard au SEJ.



Concours l'Informel de novembre 2026

vol 34 no. 2

Assemblée générale et accueil syndical du 16 octobre 2026

Voici, en photos, l'assemblée générale et l'accueil syndical qui a eu lieu le 16 octobre dernier.




























Félicitations aux enseignantes et enseignants ayant obtenu leur poste à temps plein!

Le Comité exécutif du SERV tient à féliciter les enseignantes et enseignants qui ont obtenu un poste au Centre de services scolaire des Trois-Lacs.

Nom	Champ	École
Noémie Berneau	Adaptation scolaire	Saint-Jean-Baptiste
Marina Cherrati	Préscolaire	François-Perrot
Marika Desjardins	Adaptation scolaire	Saint-Thomas
Marie-Pierre Dupuis	Primaire	Des Légendes
Marianne Dupré-Deslandes	Adaptation scolaire	François-Perrot
Marie-Christine Gauthier	Adaptation scolaire	De l'Éclusière
Shanie Goulet	Primaire	Des Orioles
Joan Katrakis	Préscolaire	De la Samare
Jenna Lamarche	Primaire	De l'Épervière
Chantal Laniel	Adaptation scolaire	La Perdriolle
Cindy Lapointe	Primaire	Notre-Dame-de-Lorette
Roxanne Leblanc-Hémond	Primaire	Des Orioles
Juliette Morel	Adaptation scolaire	Brind'Amour
Valérie O'Leary	Primaire	De l'Épervière
Isabelle Pelletier	Primaire	Notre-Dame-de-la-Garde
Parteek Rattan	Primaire	Sainte-Marthe
Marie-Josée Robichaud	Musique	Sainte-Trinité/À l'Orée-du-Bois
Marie-Pier Vézina	Primaire	De l'Épervière





ÉTUDE SUR LA VOIX DES ENSEIGNANT.E.S

Nous cherchons desenseignant.e.s à tempspleinâgé.e.s de moins de 60 anspour notre étude portant sur les symptômes vocaux et respiratoires en lien avec certains déterminants de la qualité de l'air mesurés dans les écoles, notamment les paramètres de confort (température, humidité relative et concentrations de CO_2). Ce projet s'effectue dans une perspective d'amélioration continue de la qualité des milieux d'enseignement au Québec.

Principaux critères d'admissibilité

- Ne pas avoir demaladie respiratoire, neurologique, neuromusculaireou rhumatologique quiaffectent
- la voix, ou de maladie non contrôlée de la thyroïde;
- Ne pas avoir fumé sur une base régulière dans les deux dernières années (incluant vapotage et
- drogues);
- Ne pas avoir été suivi.e en orthophonie pour un problème de voix dans les deux dernières années ;
- Ne pas avoir de problème auditif non corrigé;
- Ne pas avoir de cancer du poumon ou de la tête et du cou (sauf si cutané);
 Ne pas avoir été intubé.e récemment;
 Ne pas avoir eu une chirurgie ou un trauma majeur thoracique ou de la tête et du cou affectant la voix.

Votre participation consisterait à effectuer5courts enregistrements de votre voix au cours d'une semaine, à mesurer le niveau de bruit de fond dans votre classeàl'aide d'une application mobile, et à répondre à 6 courts questionnaires (environ 35-45 minutes au total pour répondreaux questionnaires).

Pour vous inscrire et pour toutes questions, visitez :
https://redcap.link/voixdesenseignants

Ce projet est réalisé sous la supervision de Maude Desjardins, Ph.D., professeure adjointe à l'École des sciences de la réadaptation de l'Université Laval et chercheuse au Cirris.

Projet approuvé par le comité d'éthique de la recherche en réadaptation et intégration sociale, CIUSSS de la Capitale-Nationale #2024-2930

Cirris

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale
Québec

Balado - Prof, ma fierté! Épisode 2
Gérer le stress et la charge de travail

Le deuxième épisode de la saison 3 *Gérer le stress et la charge de travail* de *Prof, ma fierté !* le balado est maintenant disponible sur les différentes plateformes d'écoute !

Dans cet épisode, Catherine et Pierre discutent avec Simon Viviers, professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval et spécialiste de la santé mentale au travail. Ensemble, ils abordent la lourdeur de la tâche de travail des enseignantes et enseignants, et discutent des leviers dont ils disposent collectivement pour améliorer leur quotidien.

Écoutez-le sur vos plateformes préférée : notamment sur Spotify ainsi que sur la chaîne YouTube de la FSE-CSQ.



N'oubliez pas de surveiller nos réseaux sociaux pour des mises à jour régulières et des extraits inédits des prochains épisodes!

Bonne écoute!



Prendre les devants, saison 5, épisode 1
Après les élections, quels enjeux pour le Québec?



On vous invite également à visionner la vidéo d'Éric Gingras concernant la période post-électorale sur la chaine YouTube de la CSQ.

Aidez-nous à rester au cœur de votre actualité !
Faites-nous part des sujets que vous aimeriez voir abordés dans les prochaines éditions de L'Informel.



L'Informel

Éditeur : Isabelle Gariépy
Mise en page : Claudine Berger

Responsable à l'exécutif : Isabelle Gariépy
Collaboration : Julie Bourgon et Amélie Lapointe